



assez de peine à rassembler mes idées, il est peu généreux de m'appeler en cour et d'abuser de ma faiblesse ; mais le Roi commande, et j'obéis. Me voici devant son fauteuil ; il peut me mettre en chartre², me condamner au feu, à la hart³ ; toutefois, à l'égard d'un vieillard, la vengeance serait peu généreuse, et si l'on pendait une bête telle que moi sans l'entendre, je crois qu'on en parlerait longtemps. »

À peine Renart avait-il fini que le roi Noble prenant la parole à son tour :

« Renart, Renart, tu sais parler et te défendre ; mais l'artifice n'est plus de saison. Maudite l'âme de ton père et de la mauvaise femme qui te porta sans avorter ! Quand tu aurais toutes les ruses de la fauve ânesse dont parle le Livre⁴, tu n'évitais pas la punition de tes nombreux méfaits. Laisse donc là ton apparente sécurité ; c'est de la renardie. Tu seras jugé puisque tu le demandes ; mes barons ici rassemblés décideront comment on doit traiter un félon, un meurtrier, un voleur tel que toi. »

*Roman de Renart, 45^e aventure,
traduction par Paulin Paris, Paris, Techener (1861).*

Question d'interprétation littéraire

La parole de Renart, dans ce texte, est-elle digne de foi, selon vous ? Pour quelles raisons ?

Question de réflexion philosophique

Le pouvoir de persuader a-t-il pour seule limite le manque d'habileté de celui qui parle ?

Pour construire votre réponse, vous vous référerez au texte ci-dessus, ainsi qu'aux lectures et connaissances, tant littéraires que philosophiques, acquises durant l'année.

² « chartre » : prison

³ « hart » : pendaison

⁴ Il s'agit de l'ânesse de Balaam, évoquée dans la Bible, qui refusa d'avancer et prit la parole pour donner ses raisons à son maître ; ce dernier finit par ouvrir les yeux sur sa propre erreur grâce à l'ange apparut alors.